



RETRAITÉS GIRONDE

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Lettre ouverte au candidats et candidates aux élections départementales des 22 et 29 février 2015

Bordeaux le 8 février 2015

Objet : l'adaptation de la société au vieillissement

Madame la candidate, Monsieur le candidat,

De promesse en promesse, les personnes âgées attendent depuis plus de 8 ans une loi améliorant la prise en charge de la perte d'autonomie :

- Engagement de campagne du Président Sarkozy, abandonné malgré les Etats Généraux conduits par Mme Bachelot,
- Engagement également du Président Hollande, traduit par un projet de loi élaboré par Mme Delanay. A ce jour, il reste encalminé dans le débat parlementaire, sa mise en œuvre sans cesse repoussée,

Les personnes âgées doivent elles comprendre qu'elles n'étaient pas une priorité sociale ? Mais, la nouvelle génération de retraités n'envisage pas de continuer à être considérée de la sorte. Cette génération subit trop souvent la double peine affective et financière :

- affective face aux difficultés d'accompagnement de la prise en charge de la perte d'autonomie de leur proche ;
- financière face aux baisses de prises en charges, à la hauteur croissante du reste à charge aussi bien à domicile qu'en établissement.

L'allocation personnalisée autonomie (APA) pèse de plus en plus sur le budget social des conseils généraux. Elle perd chaque année un peu plus de sa capacité d'aide financière au détriment des bénéficiaires et conduisent à des inégalités territoriales.

Les inégalités sont croissantes. Il y a urgence sociale : nous rappelons, une nouvelle fois, que 1 700 000 personnes sont en situation de dépendance et se trouvent dans une impasse. Les familles s'impatientent. Quelles réponses sont apportées aux quatre millions d'aidants qui ne comptent plus leurs heures et s'épuisent ? Aucune à ce jour.

Des promesses ont été faites pour créer et développer 300 000 emplois dans ce nouveau secteur des services à la personne qui manque de manière récurrente de personnels qualifiés, reconnus et valorisés. Où en sommes-nous alors que le chômage ne cesse de croître ?

Selon la secrétaire d'État, en attendant la mise en œuvre de la loi, des « mesures d'anticipation » qui ne sont pas de nature législative, seront mises en place dès cette année. Notamment la rénovation pour 20 millions d'euros de 15 000 logements, et un plan pluriannuel (2015-2017) d'aide à l'investissement doté de 300 millions d'euros.

Une revalorisation des salaires des aides à domicile, pour 25 millions d'euros, a en outre été annoncée en décembre.

Union territoriale des retraités CFDT de Gironde

8 rue Théodore Gardères 33000 Bordeaux ,
Tél : 05 57 81 11 34 – mel : gironde@retraites.cfdt.fr

Mais nombre de points restent encore en suspens.

L'ensemble des organisations syndicales de retraités et personnes âgées revendiquent :

- Le respect du calendrier , pour une application effective de la première partie concernant le maintien à domicile au 1^{er} janvier 2016 ;
- La garantie de l'affectation de la totalité des ressources ;
- La mise en œuvre en débat parlementaire du volet du projet de loi sur la tarification des Ephad et le reste à charge. Nous ne pouvons pas nous satisfaire d'une phrase : « Nous n'avons pas aujourd'hui les marges budgétaires » . ;
- Un accompagnement de qualité soit des personnels suffisant et qualifiés . Les personnes âgées accueillies dans ces structures sont de plus en plus dépendantes, faute de personnel suffisant, les conditions de travail se dégradent

La CFDT Retraités est consciente que le contexte économique est difficile mais attend de l'État qu'il s'engage, comme promis dans une réforme sur l'enjeu et les conséquences du vieillissement de la population. Les difficultés budgétaires doivent être l'occasion d'une réflexion approfondie sur la contribution de toutes les catégories sociales et l'utilisation équitable des ressources fiscales et sociales.

Madame, Monsieur, nous vous demandons, pour le respect de la personne âgée, d'agir afin que cette loi soit effectivement mise en œuvre au 1^{er} janvier 2016.

Dans l'organisation actuelle de notre pays, le niveau départemental concentre nombre de structures en lien avec les personnes âgées, notamment la politique gérontologique, l'attribution de l'APA, la coordination des CCAS et CIAS, le Coderpa, le fonctionnement des CVS.

Votre élection vous conférerait donc un rôle essentiel dans la définition de politique en direction des personnes âgées,

La CFDT Retraités souhaite connaître vos intentions, vos propositions quant à la politique que vous mettrez en œuvre.

Nous vous prions de croire, Madame la candidate, Monsieur le candidat, à l'expression de notre considération distinguée.

Pour la CFDT Retraités Gironde
Michel Lefèvre
Secrétaire général